

Communiqué CE UNSA-IESSA

La commission exécutive s'est réunie ce lundi 23 janvier pour faire le bilan suite aux premières discussions protocolaires et un point d'étape relatif au conflit en cours au sein de la filière technique.

La plénière de lancement du protocole 2023-2027 a tracé le contour d'un projet dont les ambitions, à ce stade, paraissent irréalistes pour la filière technique (augmentation du nombre de missions, généralisation de l'astreinte, fermeture de maintenance...). Dans le même temps, l'Administration fait le choix de ne pas annoncer de calendrier de négociation, le volet social ne semblant pas être inscrit à l'agenda de la DGAC. Pire encore, les récentes discussions que l'UNSA IESSA a pu avoir au niveau national laissent penser que ces contreparties seront minimes, voire inexistantes et que le corps des IESSA risque de connaître une régression historique.

Depuis plusieurs semaines, l'UNSA IESSA dépose des préavis de grève. La Commission Exécutive fait le constat de l'absence de volonté d'apaisement de la part de nos interlocuteurs, certains faisant même le choix délibéré de la provocation, et de la multiplication des atteintes à notre droit de grève.

La Commission Exécutive ne peut rester sourde à ces attaques répétées envers un droit fondamental et au mépris affiché à l'égard de notre profession.

En conséquence, la Commission Exécutive mandate son bureau national :

- Pour ester en justice afin de mettre un terme aux assignations abusives et aux intimidations inacceptables,
- Pour poursuivre le mouvement par tous les moyens nécessaires, afin que la voix des IESSA soit entendue dans le cadre des négociations protocolaires.

Athis-Mons le 23/01/2023